



SECTION COTE D'OR

✉ : cgt.021@cp.finances.gouv.fr

site internet : www.tresor.cgt.fr/21

Pourquoi voter CGT ?

- Pour éviter de laisser l'administration seule dans des CAP (Commissions Administratives Paritaires) se transformant en des chambres d'enregistrement face à des représentants du personnel muets et soumis.
- Parce que seule la CGT vous informe très régulièrement avec son bulletin et son site Internet, alors que d'autres ne font cette démarche qu'au moment des élections.
- Parce que nous nous rendons très régulièrement tout au long de l'année dans les services et les postes comptables où nous sommes à l'écoute de vos préoccupations.
- Parce que vos représentants CGT en CAP n'hésitent pas à prendre la parole pour vous défendre. Les CAP seraient beaucoup moins longues si nous n'étions pas là !! En effet, les élus de la CGT ne siègent pas pour leur propre compte mais pour l'ensemble des personnels, au contraire de certains.
- Parce que l'absence d'élus CGT en CAP serait un handicap pour tous les agents car seule la CGT assure avec transparence le contenu des débats tenus lors des réunions avec la Direction.
- Parce que la remise en cause du statut des fonctionnaires et la volonté gouvernementale de mettre en place la rémunération au mérite nécessite un syndicat CGT fort pour empêcher toutes les dérives liées aux nouvelles méthodes de management prêchées par la DGCP.



- Parce que les élus de la CGT siègent dans les différentes commissions (CAP, CTPL [Comités Techniques Paritaires], CHS [Comité Hygiène et Sécurité], etc.) pour **défendre l'ensemble des personnels sans aucune discrimination**. Les élus de la CGT voteront toujours dans l'intérêt des personnels qu'ils représentent et ne s'acoquineront jamais avec l'administration comme certains n'hésitent pas à le faire.
- Parce que la CGT est intervenue, grâce à ces élus, pour **exiger la vérité sur la pollution** du site où a été construit le MATHIS. Les interventions de la CGT ont contraint la Direction à demander des enquêtes qui ont permis la dépollution du site alors que notre Direction affirmait, quelques semaines avant, qu'il n'y avait aucune pollution à cet endroit.
- Parce que la CGT a été la seule à répondre au **Président de la Mutuelle du Trésor de Côte d'Or** pour organiser une réunion commune d'information sur l'avenir de notre mutuelle. Une heure mensuelle d'information au profit des personnels a permis en septembre 2007 de faire le point sur ce sujet. D'autres heures d'information seront organisées sur ce sujet dans les semaines à venir.

Le 4 décembre 2007
VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES LISTES
CGT

